

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !

**Stop à la précarité !
Oui à la solidarité et
à un revenu d'existence !**

**NI PAUVRE
NI SOUMIS**

**Deux ans après la marche vers l'Elysée,
Mobilisation nationale le 27 mars 2010 !**

Dossier de presse - Mars 2010

Contacts presse :

APF - Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 / 06 07 40 16 65 sylvaine.sere-de-rivieres@apf.asso.fr

APF - Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 / 06 89 74 97 37 evelyne.weymann@apf.asso.fr

FNATH - François Verny : 01 45 35 31 87 francois.verny@fnath.com

UNAPEI - Coralie Langlais : 01 44 85 50 83 c.langlais@unapei.org

AIDES - Francesca Belli : 01 41 83 46 65 / 06 10 25 52 03 fbelli@aides.org

CISS - Marc Paris : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 mparis@leciss.org

ACT UP-Paris - Franck Finance-Madureira : 01 49 29 44 75 / 06 26 47 42 08 communication@actupparis.org

AFSEP - Clémence Tourneur : 05 34 55 77 00 clemence.tourneur@afsep.fr

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE - Elodie Guimard : 01 40 78 91 96 / 06 21 57 75 20 equimard@vaincrelamuco.org

FNAIR - Caroline Pascault : 01 46 34 60 60 cp@wellcom.fr

Sommaire

Mobilisation nationale le 27 mars 2010	3
Ville par ville, le point sur les manifestations	4
Vivre, pas survivre : témoignages !	6
L'appel à manifester	8
Diaporama : le 29 mars 2008, 35000 personnes marchent vers l'Elysée !	10
Les associations signataires du pacte inter-associatif	13

Mobilisation nationale le 27 mars 2010 !

Deux ans après le lancement du mouvement « Ni pauvre, ni soumis » (NPNS), le constat d'extrême pauvreté des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidantes n'a pas changé. Pire encore, ces personnes, déjà en situation difficiles doivent désormais payer des frais supplémentaires (hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, fiscalisation des indemnités du travail, déremboursement de certains médicaments, hausse du coût des mutuelles, etc.), sans compter le coût de la vie qui ne fait qu'augmenter ! Malgré la promesse présidentielle d'augmenter l'allocation adulte handicapée (AAH) de 25%, elle restera sous le seuil de pauvreté en 2012 !

Parce qu'il est inacceptable de laisser durablement sous le seuil de pauvreté des personnes en raison de leur handicap ou de leur état de santé, le collectif NPNS appelle tous les citoyens touchés ou révoltés par cette situation d'injustice sociale à manifester partout en France le 27 mars 2010.

Alors que la France a ratifié en décembre 2009 la Convention Internationale des Nations-Unies relatives aux droits des personnes handicapées et que 2010 a été déclarée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le collectif Ni pauvre, ni soumis demande urgemment au président de la République et au gouvernement :

→ **la création du revenu d'existence** : un revenu au moins égal au montant du SMIC. Ce revenu doit être indépendant des ressources du conjoint, du concubin, de la personne avec laquelle un pacte civil de solidarité a été conclu, ou encore des personnes vivant sous le même toit, et ce, quel que soit le lieu de vie (domicile propre, établissement, chez un tiers) ;

→ **l'augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire** pour que les « oubliés » de la CMU puissent avoir une couverture complète de leurs dépenses de santé, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de l'Allocation Supplémentaire Personnes Âgées ;

→ **la suppression des mesures de « régressions sociales »** :

- la suppression de toutes charges liées aux soins des personnes les plus fragilisées : suppression des franchises médicales, de l'augmentation du forfait hospitalier...;
- la suppression de la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les victimes du travail, soit 720 000 personnes par an.

Ainsi, des manifestations sont prévues dans les grandes villes de France : Paris, Nantes, Saint Nazaire, Toulouse, Angers, Grenoble, Orléans, Perpignan, Evreux, Lille, Lyon, Dijon, Bordeaux, Caen, Metz, Rennes, Marseille, Le Mans et Strasbourg.

Mobilisation à Paris : RDV le 27 mars à 13h30 au Parvis des Droits de l'Homme, place du Trocadéro.

Les responsables associatifs du collectif NPNS prendront la parole de 14h à 15h. S'en suivra un happening en forme de « piétinement » pour symboliser l'immobilisme du gouvernement sur la question des ressources des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes. Enfin, des personnes vivant sous le seuil de pauvreté viendront témoigner de leur quotidien. La fin du rassemblement est prévue pour 16h30.

Ville par ville, le point sur les manifestations

Toutes les manifestations ont lieu le samedi 27 mars.

NANTES et SAINT NAZAIRE : Organisation d'une votation citoyenne (type référendum d'initiative populaire) le vendredi 26 mars devant des administrations (le matin) et des entreprises (l'après-midi), et le samedi 27 mars de 14h à 18h place du Change à Nantes et au Paquebot à Saint Nazaire. Plus d'infos : 02 51 80 68 00

TOULOUSE : Départ place St Etienne à 13h pour se rendre place du Capitole, puis animations de 15h à 18h. Plus d'infos : 05 34 50 80 50

ANGERS : Départ place de l'Académie à 10h45 pour se rendre à la Préfecture. Plus d'infos : 02 41 34 81 34

GRENOBLE : Rassemblement à partir de 13h30 sur l'anneau de vitesse de Grenoble, départ de la marche à 15h pour se rendre à la préfecture. Plus d'infos : 04 76 43 13 28

MARSEILLE : Rassemblement et votation citoyenne à partir de 10h sur le Vieux Port, conférence de presse à 11h puis poursuite de la votation l'après-midi. Plus d'infos : 04.91.79.99.99

ORLEANS : Départ gare d'Orléans à 14h pour se rendre à la préfecture. Plus d'infos : 02 38 43 28 53

PERPIGNAN : Départ place de la Catalogne à 14h. Plus d'infos : 04 66 29 27 07

LILLE : Départ place de la République à 13h30. Plus d'infos : 03 21 57 19 68

LYON : Départ place des Martyrs à 14h pour se rendre place Bellecour, puis prises de paroles officielles et lâcher ballons à 17h. Plus d'infos : 04 72 43 01 01

DIJON : Rassemblement place Darcy à 14h. Plus d'infos : 03 80 68 24 10

STRASBOURG : Départ place Kléber à 14h pour se rendre place de la République. Plus d'infos : 03 88 28 29 30

RENNES : Départ gare de Rennes à 11h30 pour se rendre à la préfecture. Plus d'infos : 02 99 84 26 66

METZ : Forum politique à l'Ecole de reconversion professionnelle Jean Moulin à 10h, puis soupe populaire à 12h et début de la manifestation à 13h30. Plus d'infos : 03 87 75 58 32

CAEN : Départ place de la République à 14h30 pour se rendre à la préfecture. Plus d'infos : 02 31 35 19 40

BORDEAUX : Départ place Pey Berland à 13h. Plus d'infos : 05 56 08 67 30.

EVREUX : Départ du pré Bel Ebat à 14h30 pour se rendre jusqu'à l'hôtel de ville. Plus d'infos : 02 32 28 16 66.

ORCIERES-MERLETTE : Rassemblement à 10h30. Plus d'infos : 04 92 51 68 71.

LE MANS : Rassemblement place de la République à 14h. Plus d'infos : 02 43 28 68 46.



Carte des manifestations Ni pauvre ni soumis le 27 mars 2010.

Vivre, pas survivre : témoignages

« J'ai besoin de soins médicaux, je ne fais pas ça pour le luxe ! »

Frédéric, 49 ans, séropositif et militant Act Up

Ressources : AAH = 682€

Frédéric vit avec 682€ d'AAH par mois. Il décrit son quotidien : *« C'est simple : le 15 du mois, il ne me reste plus rien. Une fois que j'ai payé mon loyer parisien, les factures EDF, le téléphone et ma mutuelle (70€ par mois) cela devient très compliqué pour vivre ! Heureusement que je suis en couple, à 2 on s'en sort mieux. Mais je suis de plus en plus malade, j'ai des soins médicaux spécifiques à faire qui sont surfacturés. Dernièrement j'ai dû aller faire une échographie dans un établissement privé, or je ne peux pas payer ce genre de frais ! J'ai besoin de ces soins médicaux, je ne fais pas ça pour le luxe ! C'est la mort annoncée de l'hôpital public que nous sommes en train de vivre. Je tiens une permanence tous les mercredis après-midi pour les personnes séropositives ou atteintes du VIH, je vois toutes les semaines des personnes dans des situations dramatiques : beaucoup sont à la rue ! Voilà pourquoi je serai présent pour la manifestation du 27 mars ! »*

« Avec une telle somme, on ne vit pas, on survit ! »

Franck, 35 ans, avec un handicap moteur, adhérent et bénévole APF

Ressources : AAH + complément = 860€

Franck touche 860 euros par mois. Pour lui, le constat est sans appel : *« Avec une telle somme, on ne vit pas, on survit ! J'ai la chance d'habiter dans un logement social, qui me coûte tout de même 360€/mois. Puis il faut rajouter la mutuelle, EDF, le téléphone, l'assurance et l'essence pour la voiture. On pourrait me reprocher d'avoir une voiture, mais avec mon handicap, si je n'ai pas de voiture, je ne sors plus de chez moi ! C'est mon seul moyen de locomotion ! Pour le reste, je ne pars jamais en vacances, et les loisirs je ne connais pas. En dehors du montant de l'AAH qui est très faible, il y a un autre problème, très grave à mes yeux. Je vis avec mon amie, mais nous ne pouvons pas nous marier, car je perdrais mon AAH ! Puisque mon amie travaille, l'Etat me couperait mon AAH, et nous nous retrouverions avec moins de ressources qu'actuellement ! De plus, je ne veux pas dépendre financièrement de mon amie ! On aura beau augmenter l'AAH, si cette disposition ne disparaît pas, ça ne sert à rien ! Quand on vit à deux, c'est aussi pour alléger les charges, dans mon cas, me marier, ne ferait qu'augmenter ma situation de précarité. Pour que « vivre comme tout le monde » ne soit pas seulement un slogan, il faut nous en donner les moyens ! »*

Recherche de petits boulots pour pouvoir vivre décemment !

M. J. de l'Hérault, 60 ans :

« J'ai eu un accident de travail en 1994 avec traumatisme crânien. Licencié pour inaptitude, je touche dès 1994 une pension d'invalidité de 2^{ème} catégorie de 583,40 € par mois ! Je suis obligé de rechercher des petits boulots pour pouvoir vivre décemment, mais ma pension risque de m'être retirée ! »

Mme F., 56 ans :

« Je travaillais comme femme de chambre dans l'hôtellerie. Victime d'un accident de travail en mai 1985, j'ai été mise en invalidité 1ère catégorie en mars 2000. Je touche une pension d'invalidité de 2ème catégorie de 453 € par mois depuis janvier 2007 ! J'ai donc demandé à bénéficier de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)... »

M. L. du Nord, 50 ans :

« Je travaillais dans l'industrie électrique et gazière. Suite à une dépression consécutive à un accident de travail, j'ai été mis en invalidité en août 2002. Je touche une pension d'invalidité de 2ème catégorie depuis septembre 2005 de 350,32 € / mois + 32,32 € / mois de complément versé au titre de l'ASI depuis 2006. Soit un total de 382,64 € / mois pour survivre !! »

La galère de la reconnaissance des droits

Bernard, parent d'un enfant en situation de handicap mental

Accéder à ses droits, même restreints, est un parcours du combattant !

Bernard l'explique : *« Notre fille, âgée maintenant de 47 ans, dispose d'une pension d'invalidité de 2ème catégorie depuis décembre 1993. Elle travaillait en ESAT avec une incapacité à 60%. J'étais révolté du fait qu'elle ne bénéficiait d'aucune exonération d'impôts ! Par exemple, elle payait les impôts locaux pour la location de son appartement qui lui garantissait une vie ordinaire, à proximité des commerces et du passage du car pour l'ESAT. J'ai écrit plusieurs fois à la Délégation interministérielle aux Personnes handicapées (DIPH) et aux différentes administrations afin de leur signaler le cas de ma fille. La MDPH lui a reconnu un droit à l'AAH en 2005 en raison de son handicap, mais puisqu'elle percevait une pension d'invalidité, elle dépassait le plafond requis pour obtenir l'allocation ! Le 1^{er} novembre 2008, la carte d'invalidité à 80% lui a été accordée. Cette carte permet notamment d'obtenir un abattement sur les revenus. Grâce à cela, ma fille a pu percevoir une AAH différentielle, qui n'a cependant été versée qu'en octobre 2009... »*

L'appel à manifester

Stop à la précarité ! Oui à la solidarité et à un revenu d'existence !

Précarité croissante, voire renforcée, système de santé remis en cause au détriment des publics les plus fragiles, contexte économique toujours défavorable... Deux ans après la manifestation historique du 29 mars 2008, les personnes en situation de handicap et atteintes de maladie invalidante n'ont pas vu leur vie quotidienne changer et s'enfoncent sous le seuil de pauvreté...

Aujourd'hui, elles crient leur détresse et leur colère et appellent toutes les personnes révoltées par leur situation à manifester dans toutes les régions de France le 27 mars 2010 !

NPNS 2008 – NPNS 2010 : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » *Non, rien !*

Le 29 mars 2008, le collectif « Ni pauvre, ni soumis » créait l'événement en réunissant à Paris plus de 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante pour dénoncer leurs conditions de vie précaire et demander un revenu d'existence.

→ Deux ans après, malgré les promesses et les effets d'annonce : toujours rien...voire moins !

« Sois pauvre, malade et tais-toi !? » *La crise a bon dos...*

Un constat : depuis des années, des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante vivent donc dans des conditions de pauvreté indécentes ! Et, ces mêmes personnes doivent dépenser toujours plus pour se soigner, le reste à charge augmentant continuellement, alors qu'elles sont nombreuses à ne bénéficier d'aucune couverture complémentaire.

Malgré la crise, les politiques de santé mises en place visent à faire payer les personnes malades, ou à les orienter vers des mutuelles privées, pour lesquelles il faut avoir les moyens de cotiser.

La maigre augmentation de l'allocation adulte handicapé (AAH) est anéantie par la hausse des frais de santé, et les frais afférents au logement, la nourriture et l'entretien n'ont cessé d'augmenter...

Aujourd'hui les équations sont simples :

→ Ressources des personnes

– (Franchises médicales + Participation forfaitaire + Augmentation du forfait hospitalier + Fiscalisation des indemnités journalières accident du travail + Déremboursement de médicaments + Hausse du coût des mutuelles + Augmentation du coût de la vie hélas !)

= augmentation de la précarité, davantage de personnes condamnées à survivre le restant de leurs jours sous le seuil de pauvreté

→ Promesse présidentielle = 25% pour l'AAH en 5 ans

= sous le seuil de pauvreté en 2012 ! En effet : en 2008, AAH = 652,60 euros ; en 2012, AAH = 776,59 euros ; depuis 2007, seuil de pauvreté = 908 euros (réf Eurostat)

« Va travailler ! » *Et si je ne peux pas ou plus ?*

Répetons-le encore une fois :

> Les personnes en situation de handicap ou malades voudraient bien travailler, lorsqu'elles le peuvent ! Ce qui n'est pas le cas de milliers d'entre elles, trop dépendantes, trop fatigables trop éloignées de l'emploi...

> Elles veulent bien travailler, quand elles le peuvent ! Ce qui est toujours difficilement le cas au regard du taux de chômage croissant des personnes dites « valides » !

Alors que la France a ratifié en décembre 2009 la Convention Internationale des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées et que 2010 a été déclarée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le collectif « Ni pauvre, ni soumis » demande urgemment au président de la République et au gouvernement :

❖ **la création du revenu d'existence** : un revenu au moins égal au montant du SMIC. Ce revenu doit être indépendant des ressources du conjoint, du concubin, de la personne avec laquelle un pacte civil de solidarité a été conclu, ou encore des personnes vivant sous le même toit, et ce, quel que soit le lieu de vie (domicile propre, établissement, chez un tiers) ;

❖ **l'augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire** pour que les « oubliés » de la CMU puissent avoir une couverture complète de leurs dépenses de santé, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de l'Allocation Supplémentaire Personnes Âgées ;

❖ **la suppression des mesures de « régressions sociales »** :

- la suppression de toutes charges liées aux soins des personnes les plus fragilisées : suppression des franchises médicales, de l'augmentation du forfait hospitalier...;
- la suppression de la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les victimes du travail, soit 720 000 personnes par an.

→ **Vous n'acceptez plus les conditions de vie faites aux personnes les plus fragilisées ?**

→ **Vous êtes inquiets sur les réformes de santé qui remettent en cause le droit à la santé pour tous ?**

→ **Vous considérez que la « valeur travail » ne peut pas être la seule réponse sociale - surtout quand certains ne peuvent pas ou plus travailler ?**

→ **Vous défendez un modèle de société solidaire ?**

→ **Vous ne voulez être ni pauvre, ni soumis ?**

Rejoignez les manifestations « Ni pauvre, ni soumis » le 27 mars 2010 partout en France !

Pour en savoir plus : www.nipauvrenisoumis.org

Diaporama : 29 mars 2008, 35000 personnes marchent vers l'Élysée !







Les associations signataires du pacte inter-associatif

1. [Act Up Paris](#)
2. [Action Contre les Spondylarthropathies](#) - France (ACS-France)
3. [Aide à Domicile en Milieu Rural](#) (ADMR)
4. [AIDES](#)
5. [Alliance Maladies Rares](#)
6. [Association d'Aide aux Personnes Incontinentes](#) (AAPI)
7. [Association des accidentés de la vie](#) (FNATH)
8. [Association des Cités du Secours Catholique](#)
9. [Association de défense des polyhandicapés](#) (ADEPO)
10. [Association Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages](#) (ASSO E3M)
11. [Association des familles d'enfants handicapés de La Poste et France Télécom](#) (AFEH)
12. [Association des familles victimes du saturnisme](#) (AFVS)
13. [Association des ITEP et de leurs réseaux](#) (AIRe)
14. [Association du Locked-In Syndrome](#) (ALIS)
15. [Association de lutte contre la Spondylarthrite Ankylosante et les spondylarthropathies associées](#) (Alussa)
16. [Association de l'Ostéogénèse Imparfait - Maladie des Os de verre](#) (AOI)
17. [Association des Paralysés de France](#) (APF)
18. Association / Fédération nationale [FIBROMYALGIE SOS](#)
19. [Association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir](#)
20. [Association Française contre les Myopathies](#) (AFM)
21. [Association Française de l'Ataxie de Friedreich](#)
22. [Association Française des Hémophiles](#) (AFH)
23. [Association Française des Polyarthritiques](#) (AFP)
24. [Association française pour les Epilepsies](#)
25. [Association nationale de défense des victimes de l'amiante](#) (ANDEVA)
26. [Association des directeurs au service des personnes âgées](#) (AD-PA)
27. [Association Nationale des Cardiaques Congénitaux](#) (ANCC)
28. [Association Nationale de Défense contre l'Arthrite Rhumatoïde](#) (ANDAR)
29. [Association nationale Fibromyalgie France](#)
30. [Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles](#) (ANPEA)
31. [Association nationale pour les sourds aveugles et les sourds malvoyants](#) (ANPSA)
32. [Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs](#) (ANPIHM)
33. [Association des personnes de petite taille](#) (APPT)
34. [Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone](#) (A.R.S)
35. [Autisme-France](#)
36. [Bureau de coordination des associations de malentendants et devenus sourds](#) (BUCODES)
37. [Collectif des démocrates handicapés](#) (CDH)
38. [Collectif inter associatif sur la santé](#) (CISS)
39. [Comité de Liaison et d'Action des Parents d'Enfants et d'Adultes atteints de Handicaps Associés](#) (CLAPEAHA)
40. [Comité de Liaison et de Coordination des Associations de personnes handicapées et malades chroniques](#) (CLCPH)
41. [Comité d'étude, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées](#) (CESAP)
42. [Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes](#) (CNPSAA)
43. [Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes](#) (CFHE)
44. [Coordination handicap et autonomie](#)
45. [Dyspraxique Mais Fantastique](#) (DMF)
46. [Épilepsie-France](#)
47. [Fédération ADESSA](#) (services aide à domicile)
48. Fédération de l'Arche en France
49. [Fédération des Associations Gestionnaires et des Etablissements de Réadaptation pour personnes en situation de Handicap](#) (FAGERH)
50. [Fédération des Associations de parents d'enfants déficients auditifs](#) (ANPEDA)

51. [Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne \(FEHAP\)](#)
52. [Fédération française des groupements de Parkinsoniens \(FFGP\)](#)
53. [Fédération des malades et handicapés \(FMH\)](#)
54. [Fédération des maladies orphelines \(FMO\)](#)
55. [Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux \(FFAIMC\)](#)
56. [Fédération Française des troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage \(F.L.A\)](#)
57. [Fédération Française du syndrome de Williams](#)
58. [Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux \(FNAIR\)](#)
59. [Fédération nationale des aphasiques de France \(FNAF\)](#)
60. [Fédération Nationale des Associations au Service des Élèves Présentant une Situation de Handicap \(FNASEPH\)](#)
61. [Fédération Nationale des Associations de Familles de Polyhandicapés \(FEDE ADEPO\)](#)
62. [Fédération Nationale des Associations de Parents et Amis Employeurs et Gestionnaires d'établissements et services pour Personnes Handicapées Mentales \(FEGAPEI\)](#)
63. [Fédération Nationale des Associations de Personnes Âgées Et de leurs Familles \(FNAPAEF\)](#)
64. [Fédération nationale des déficients et transplantés hépatiques \(TRANSHEPATE\)](#)
65. [Fédération nationale pour l'insertion des personnes sourdes et des personnes aveugles en France \(FISAF\)](#)
66. [Fondation Autisme](#)
67. [Forum européen des personnes handicapées \(FEPH\)](#)
68. [France Alzheimer \(FA\)](#)
69. [France terre d'asile](#)
70. [Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques \(GIHP\)](#)
71. [Groupe de Liaison et d'Information Post Polio \(GLIP\)](#)
72. [Groupe de Réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des personnes en situation de Handicap \(GRATH\)](#)
73. [Handicap International](#)
74. [Handicaps associés \(HANDAS\)](#)
75. [HyperSupers TDAH France \(TDAH\)](#)
76. [L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées \(LADAPT\)](#)
77. [Ligue des Droits de l'Homme \(LDH\)](#)
78. [NOUS AUSSI](#), Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles
79. [Association Française des Sclérosés en Plaques \(NAFSEP\)](#)
80. [Rencontres jeunes et handicap](#)
81. [Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les droits de l'homme \(RAIDH\)](#)
82. [SOS Hépatites Fédération](#)
83. [Tjenbé Rêd](#), mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale
84. [Union nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux domiciles \(UNA\)](#)
85. [Union nationale d'associations pour personnes handicapées \(UNAPH\)](#)
86. [Union nationale des Amis et Familles de Malades psychiques \(UNAFAM\)](#)
87. [Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens \(UNAFTC\)](#)
88. [Union Nationale des Associations Laïques Gestionnaires d'institutions du secteur sanitaire, social, médico-social, médico-éducatif et éducatif spécialisé \(UNALG\)](#)
89. [Union nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs \(UNAPEDA\)](#)
90. [Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis \(UNAPEI\)](#)
91. [Union des Fédérations et syndicats nationaux d'employeurs du secteur sanitaire, social, médico-social privé à but non lucratif \(UNIFED\)](#)
92. [Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif \(UNISDA\)](#)
93. [Union pour la lutte contre la Sclérose en Plaques \(UNISEP\)](#)
94. [Vaincre la Mucoviscidose](#)